

Appel nominal pour le renouvellement de quatre membres du comité de Sûreté générale, lors de la séance du 15 brumaire an III (mercredi 5 novembre 1794)

Antoine-Marie-Charles Garnier, Jean-Baptiste Harmand, Antoine-Christophe Merlin (de Thionville), Louis Legendre (de Paris), André Dumont, Jean-François Goupilleau (de Fontenay), Joseph-François Laignelot, Paul-Jean-François-Nicolas Barras

Citer ce document / Cite this document :

Garnier Antoine-Marie-Charles, Harmand Jean-Baptiste, Merlin (de Thionville) Antoine-Christophe, Legendre (de Paris) Louis, Dumont André, Goupilleau (de Fontenay) Jean-François, Laignelot Joseph-François, Barras Paul-Jean-François-Nicolas. Appel nominal pour le renouvellement de quatre membres du comité de Sûreté générale, lors de la séance du 15 brumaire an III (mercredi 5 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 435;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21612_t1_0435_0000_1

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Séance du 15 brumaire (soir)

Présidence de PRIEUR (de la Marne)

1

A l'ouverture de la séance, on procède à l'appel nominal pour le renouvellement de quatre membres du comité de Sûreté générale (1).

[Ceux qui en sortent sont Merlin (de Thionville), Legendre (de Paris), André Dumont, et Goupilleau (de Fontenay)] (2).

La Convention nomme pour remplacer les membres sortans, Laignelot, Barras,

Harmand (de la Meuse), Garnier (de l'Aube) (3).

La séance est levée (4).

Signé, PRIEUR (de la Marne),
président, GUIMBERTEAU,
ESCHASSERIAUX jeune, BOISSY
[d'ANGLAS], Pierre GUYOMAR,
GOUJON, *secrétaires*.

En vertu de la loi du 7 floréal, l'an III de la République française une et indivisible.

Signé, GUILLEMARDET,
J.-J. SERRES, BALMAIN, *secrétaires* (5).

(1) P.-V., XLVIII, 206. Rapporteur anonyme selon C^o II 21, p. 23.

(2) *Moniteur*, XXII, 436.

(3) P.-V., XLVIII, 206. *Bull.*, 16 brum.

(4) P.-V., XLVIII, 206.

(5) P.-V., XLVIII, 206.